



Fiche technique N° LA3564
18-08-2021

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et dérivés après impression :**
Plaques de plâtre - Plâtre - Enduit de plâtre
- **Toile de verre**
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluables - Acryliques - Glycérophtaliques
- **Anciennes maçonneries après impression :**
Béton - Enduit de ciment - Briques

laurelax velours impression et finition "2 en 1"

INTERIEUR
9 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture décorative pour l'impression et la finition à base de résine acrylique et alkyde uréthane en phase aqueuse "2 en 1". Aspect velours.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 4a

Destination : INTERIEUR

Surfaces murales (plaques de plâtre - toiles de verre - anciennes peintures - anciennes maçonneries après impression)

Qualités dominantes :

- Plus léger qu'une peinture classique permettant une application aisée.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Traité anti-flash rust
- Lessivable Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage.

Caractéristiques pratiques :



= 9 à 12 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi, Blanc pur
- **Bases disponibles :** BTP, BTM, BTF, BTN
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, rouleau type "microliss' HD" 10 ou 12mm, pistolet : buse verte 5/17 - 100 bars - filtres (pompe et pistolet) 60 mailles (type MARK 5)
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX®
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 0.85 +/- 0.03 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral) (BTP) :** 42 à 46%
- **Taux de brillance à 60° :** 4%
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2010).**
Ce produit contient max 80 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons**
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux** (plâtre et dérivés, enduits et anciennes maçonneries) : imprimer avec notre **laurelax primaire**.
Voir la fiche technique du produit cité.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fibre à peindre**, avant l'application de teintes réalisées à base de BTN, appliquer le **laurelax primaire** en 1^{ère} couche.
- **Sur fonds neufs et non peints** : appliquer 2 couches directes après impression en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les couches.
- **Sur fonds peints** (teintes soutenues) : appliquer 2 couches directes.
- **Passage au mélangeur préconisé.**
- **Ne pas charger le rouleau et ne pas appliquer en surépaisseur.**

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015